

BYK-GO 8710

Version 2

Date de révision 02/19/2025

Date d'impression 04/30/2026

SECTION 1. IDENTIFICATION

Nom du produit : BYK-GO 8710

Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Société : BYK USA LLC
524 South Cherry Street
Wallingford CT 06492

Téléphone : (203) 265-2086
Visitez notre site Web : www.byk.com
Adresse e-mail : BRIEF.BYK.NAFTA@altana.com

Numéro d'appel d'urgence : 203-265-2086; CHEMTREC 1-800-424-9300 / +1
703-527-3887**Utilisation recommandée du produit et restrictions d'utilisation**

Utilisation recommandée : pour point depressant/wax inhibitor
Restrictions d'utilisation : Reportez-vous à la section 15 pour les restrictions qui peuvent s'appliquer

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS**Classification SGH**

Liquides inflammables : Catégorie 3

Cancérogénicité : Catégorie 2

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique : Catégorie 3 (Système respiratoire, Système nerveux central)

Danger par aspiration : Catégorie 1

Éléments d'étiquetage SGH

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H226 Liquide et vapeurs inflammables.
H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H351 Susceptible de provoquer le cancer.

Conseils de prudence : **Prévention:**

BYK-GO 8710

Version 2

Date de révision 02/19/2025

Date d'impression 04/30/2026

P201 Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.
P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
P210 Tenir à l'écart de la chaleur/ des étincelles/ des flammes nues/ des surfaces chaudes. Ne pas fumer.
P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P240 Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
P241 Utiliser du matériel électrique/ de ventilation/ d'éclairage antidéflagrant.
P242 Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.
P243 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
P261 Éviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols.
P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

Intervention:
P301 + P310 EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin.
P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/ Se doucher.
P304 + P340 + P312 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin en cas de malaise.
P308 + P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
P331 NE PAS faire vomir.
P370 + P378 En cas d'incendie: Utiliser du sable sec, une poudre chimique ou une mousse anti-alcool pour l'extinction.

Stockage:
P403 + P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P403 + P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
P405 Garder sous clef.

Élimination:
P501 Éliminer le contenu/ récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Autres dangers

Aucun(e) à notre connaissance.

SECTION 3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substance/mélange	:	Mélange
Nature chimique	:	Solution of a modified hyperbranched polymer

BYK-GO 8710

Version 2

Date de révision 02/19/2025

Date d'impression 04/30/2026

Composants dangereux

Le cumène est un composant du solvant naphta, pétrole, aromatique léger

Composant	No.-CAS	Concentration (%)
Solvant naphta aromatique léger (pétrole)	64742-95-6	>= 46 - < 47
Cumène	98-82-8	>= 1 - < 2

L'identité spécifique/pour cent de poids des ingredient(s) propriété est confidentielle

SECTION 4. PREMIERS SECOURS

- Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.
Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.
Les symptômes d'empoisonnement peuvent apparaître seulement plusieurs heures plus tard.
Ne pas laisser la victime sans surveillance.
- En cas d'inhalation : Consulter un médecin après toute exposition importante.
En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.
- En cas de contact avec la peau : En cas de contact avec la peau, bien rincer à l'eau.
Enlever immédiatement tout vêtement souillé.
- En cas de contact avec les yeux : Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution.
Enlever les lentilles de contact.
Protéger l'oeil intact.
Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage.
Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
- En cas d'ingestion : Maintenir l'appareil respiratoire dégagé.
Ne PAS faire vomir.
Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées.
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
Transporter immédiatement la victime à l'hôpital.
- Principaux symptômes et effets, aigus et différés : Pas d'information disponible.
- Avis aux médecins : Traiter de façon symptomatique.

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Moyens d'extinction appropriés : Mousse résistant à l'alcool
Dioxyde de carbone (CO₂)
Poudre chimique sèche
- Moyens d'extinction inappropriés : Jet d'eau à grand débit
- Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.

BYK-GO 8710

Version 2

Date de révision 02/19/2025

Date d'impression 04/30/2026

Produits de combustion dangereux	: Oxydes de carbone Oxydes d'azote (NOx)
Information supplémentaire	: Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur. Pour de raisons de sécurité en cas d'incendie, les bidons doivent être entreposés séparément, dans des enceintes fermées. Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir complètement les conteneurs fermés.
Équipements de protection particuliers des pompiers	: Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence	: Utiliser un équipement de protection individuelle. Assurer une ventilation adéquate. Éloigner toute source d'ignition. Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Attention aux vapeurs qui s'accumulent en formant des concentrations explosives. Les vapeurs peuvent s'accumuler dans les zones basses.
Précautions pour la protection de l'environnement	: Éviter que le produit arrive dans les égouts. Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité. En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.
Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage	: Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un matériau absorbant non combustible, (p.e. sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et le mettre dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales / nationales (voir chapitre 13).

SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Conseils pour une manipulation sans danger	: Éviter la formation d'aérosols. Ne pas inhaler les vapeurs/poussières. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante dans les ateliers.
--	---

BYK-GO 8710

Version 2

Date de révision 02/19/2025

Date d'impression 04/30/2026

- Ouvrir les fûts avec précaution, le contenu pouvant être sous pression.
 Eliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales.
- Conditions de stockage sûres : Défense de fumer.
 Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré.
 Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement.
 Respecter les mises-en-garde de l'étiquette.
 Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité.
- Matières à éviter : Conserver à l'écart des agents oxydants.
 Conserver à l'écart des acides forts.

SECTION 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE
Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Concentration admissible	Base
Cumène	98-82-8	TWA	5 ppm	ACGIH
Cumène		TWA	50 ppm 245 mg/m ³	OSHA Z-1
Cumène		TWA	50 ppm 245 mg/m ³	OSHA P0

Mesures d'ordre technique : Utiliser avec une ventilation avec extraction à la source.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : En cas de formation de vapeurs, utiliser un respirateur avec un filtre homologué.

Protection des mains
 Matériel : Caoutchouc nitrile

Remarques : Il convient de discuter au préalable avec le fournisseur des gants de protection si ceux-ci sont bien adaptés à un poste de travail spécifique.

Protection des yeux : Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure
 Lunettes de sécurité à protection intégrale

Protection de la peau et du corps : Vêtements étanches
 Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail.

Mesures d'hygiène : Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.
 Ne pas fumer pendant l'utilisation.
 Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

BYK-GO 8710

Version 2

Date de révision 02/19/2025

Date d'impression 04/30/2026

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect : liquide
Couleur : jaune - brun
Odeur : caractéristique
Seuil olfactif : Donnée non disponible

pH : 6, Concentration: 1 % (68 °F (20 °C)) Méthode: Universal pH-value indicator

Point/ intervalle de fusion : < 50 °F (< 10 °C)
Méthode: derived

Point/intervalle d'ébullition : > 212 °F (> 100 °C)
Méthode: derived

Pression de vapeur : < 10 hPa (77 °F (25 °C))
Méthode: derived

Point d'éclair : 117 °F (47 °C)
Méthode: 48 (Abel-Pensky) DIN 51755

Limite d'explosivité, supérieure : Donnée non disponible

Limite d'explosivité, inférieure : Donnée non disponible

Taux d'évaporation : Donnée non disponible

Densité de vapeur relative : Donnée non disponible

Densité relative/Densité spécifique : Donnée non disponible

Densité : 0.916 g/cm³ (68 °F (20 °C))
Méthode: 5 (40°C oscillating U-tube)

Solubilité(s)
Hydrosolubilité : insoluble

Solubilité dans d'autres solvants : Donnée non disponible

Coefficient de partage: n-octanol/eau : Donnée non disponible

Température d'inflammation : > 392 °F (> 200 °C)
Méthode: DIN 51 794/ DIN prEN 14 522

BYK-GO 8710

Version 2

Date de révision 02/19/2025

Date d'impression 04/30/2026

Décomposition thermique : Donnée non disponible

Viscosité

Viscosité, dynamique : Donnée non disponible

Viscosité, cinématique : Donnée non disponible

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

Stabilité chimique : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

Possibilité de réactions dangereuses : Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

Conditions à éviter : Chaleur, flammes et étincelles.

Matières incompatibles : Acides forts et oxydants forts

Produits de décomposition dangereux : Donnée non disponible

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**Informations sur les voies d'exposition probables****Toxicité aiguë****Produit:**Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë : > 5,000 mg/kg
Méthode: Méthode de calculToxicité aiguë par voie cutanée : Estimation de la toxicité aiguë : > 5,000 mg/kg
Méthode: Méthode de calcul**Composants:****64742-95-6 Solvant naphta aromatique léger (pétrole):**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 4,000 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): 3670 ppm
Durée d'exposition: 4 h

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): > 3,480 mg/kg

98-82-8 Cumène:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 1,400 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 : Remarques: Donnée non disponible

BYK-GO 8710

Version 2

Date de révision 02/19/2025

Date d'impression 04/30/2026

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 : Remarques: Donnée non disponible

Corrosion cutanée/irritation cutanée
Produit:

Remarques: Donnée non disponible

Composants:
64742-95-6 Solvant naphta aromatique léger (petrole):

Espèce: Lapin

Résultat: irritation modérée de la peau

Lésions oculaires graves/irritation oculaire
Produit:

Remarques: Les vapeurs peuvent provoquer une irritation des yeux, du système respiratoire et de la peau.

Composants:
64742-95-6 Solvant naphta aromatique léger (petrole):

Espèce: Lapin

Résultat: Irritation des yeux

Sensibilisation respiratoire ou cutanée
Produit:

Remarques: Donnée non disponible

Composants:
64742-95-6 Solvant naphta aromatique léger (petrole):

Type de Test: Test de Maximalisation

Voies d'exposition: Dermale

Espèce: Cochon d'Inde

Méthode: OCDE ligne directrice 406

Résultat: Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.

Cancérogénicité
IARC

Group 2B: Cancérogène possible pour l'Homme

Cumène

98-82-8

Group 2B: Cancérogène possible pour l'Homme

OSHA

Aucun composant de ce produit présent à des niveaux supérieurs ou égaux à 0,1 % ne se trouve sur la liste OSHA des

BYK-GO 8710

Version 2

Date de révision 02/19/2025

Date d'impression 04/30/2026

cancérogènes réglementés.

Aucun composant de ce produit présent à des niveaux supérieurs ou égaux à 0,1 % ne se trouve sur la liste OSHA des cancérogènes réglementés.

NTP

Raisonnement prévu pour être un cancérogène humain

Cumène

98-82-8

Raisonnement prévu pour être un cancérogène humain

Toxicité à dose répétée
Produit:

Remarques: L'absorption des solvants par inhalation et/ou par contact cutané répété peut ressembler en d'éventuelles lésions du foie et/ou des reins.

Cumène est un 2 Cancérogène IARC 2B et NTP Groupe . Cumène a provoqué des tumeurs chez les rats et les souris (poumon , le foie et les reins) . mécanismes cancérogènes proposés pour lund et tumeurs du foie sont semblables à des voies métaboliques humaines. La pertinence des tumeurs du rein chez l'homme est inconnu.

Des études ont associé une exposition aux solvants répétée et prolongée au cours du travail, avec des lésions permanentes du cerveau et du système nerveux.

Concentration et inhalation intentionnelles des vapeurs peuvent être dangereuse et mortelles.

Toxicité par aspiration
Composants:
64742-95-6 Solvant naphta aromatique léger (petrole):

La substance ou le mélange est connu pour provoquer un risque de toxicité par aspiration chez l'homme ou doit être considéré comme s'il présentait un risque de toxicité par aspiration chez l'homme.

Expérience de l'exposition humaine
Produit:

Inhalation:

Symptômes:

De fortes concentrations sont irritantes pour les voies respiratoires. Peut causer maux de tête, étourdissement, nausée, vomissement, ainsi que dépression du SNC (sommolence, perte de coordination, fatigue).

Contact avec la peau:

Symptômes:

Le contact de la peau peut irriter.

Contact avec les yeux:

Symptômes:

Le contact de la peau peut irriter.

BYK-GO 8710

Version 2

Date de révision 02/19/2025

Date d'impression 04/30/2026

Ingestion:

Symptômes:

L'ingestion provoquera probablement l'irritation de la voie digestive; des fortes dosages peut causer une dépression du SNC.

Information supplémentaire**Produit:**

Remarques: Les symptômes de surexposition peuvent être maux de tête, vertiges, fatigue, nausée et vomissements., Des concentrations à un niveau très supérieur à la VME peuvent donner des effets narcotiques., Les solvants risquent de dessécher la peau.

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**Écotoxicité****Produit:**

Toxicité pour les poissons : Remarques: Donnée non disponible

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : Remarques: Donnée non disponible

Persistance et dégradabilité**Produit:**

Biodégradabilité : Remarques: Donnée non disponible

Potentiel de bioaccumulation**Produit:**

Bioaccumulation : Remarques: Donnée non disponible

Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

Autres effets néfastes

Donnée non disponible

Produit:

Réglementation 40 CFR Protection de l'Environnement ; Partie 82 de la protection de l'ozone stratosphérique - CAA section 602 des substances de la catégorie I

Remarques Ce produit ni ne contient, ni n'a été fabriqué avec ODS de

BYK-GO 8710

Version 2

Date de révision 02/19/2025

Date d'impression 04/30/2026

Classe I ou de Classe II au sens défini par "U.S. Clean Air Act Section 602 (40 CFR 82, Subpt. A, App.A + B)".

Information écologique supplémentaire : Donnée non disponible

SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION
Méthodes d'élimination

EPA code (s) de déchets dangereux : D001: Inflammable
D018: Benzène

Déchets de résidus : Ne pas jeter les déchets à l'égout.
Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés.
Envoyer à une entreprise autorisée à gérer les déchets.

Emballages contaminés : Vider les restes.
Éliminer comme produit non utilisé.
Ne pas réutiliser des récipients vides.
Ne pas brûler les fûts vides ni les exposer au chalumeau.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT
Règlementations internationales
IATA-DGR

UN/ID No. : UN 1268
Nom d'expédition des Nations unies : Petroleum distillates, n.o.s.
(Solvent naphtha)

Classe : 3
Groupe d'emballage : III
Étiquettes : Flammable Liquids
Instructions de conditionnement (avion cargo) : 366
Instructions de conditionnement (avion de ligne) : 355

Code IMDG

Numéro ONU : UN 1268
Nom d'expédition des Nations unies : PETROLEUM DISTILLATES, N.O.S.
(Solvent naphtha)

:)
Classe : 3
Groupe d'emballage : III
Étiquettes : 3

BYK-GO 8710

Version 2

Date de révision 02/19/2025

Date d'impression 04/30/2026

EmS Code : F-E, S-E
Polluant marin : oui
Remarques : IMDG Code segregation group - none

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

Réglementation nationale**49 CFR**

Numéro ONU / ID / NA : UN 1268
Nom d'expédition des Nations unies : Petroleum distillates, n.o.s.
(Solvent naphtha)
Classe : 3
Groupe d'emballage : III
Étiquettes : FLAMMABLE LIQUID
Code ERG : 128
Polluant marin : oui (Solvent naphtha)

SECTION 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION**EPCRA - Plan d'Urgence et Droit de Savoir des Collectivités [Emergency Planning Community Right-to-Know]****US. EPA CERCLA Substances Dangereuses (40 CFR 302)**

Le RQ calculé dépasse la limite supérieure raisonnablement réalisable.

SARA 304 - Notification de déverrouillage d'urgence

Cette matière ne contient aucun composant avec une RQ en section 304 de EHS.

US. EPA Loi sur le Planification des Mesures d'Urgence et Droit à l'Information des Travailleurs et du Public (EPCRA) SARA Title III Section 302 Substance Extrêmement Dangereuse (40 CFR355, Appendix A)

Cette matière ne contient aucun composant avec une RQ dans SARA 302.

SARA 311/312 Dangers : Par le 13 juin 2016 Federal Register remarquez, l'EPA a harmonisé les catégories de danger EPCRA 311/312 avec la communication des dangers 2012 OSHA standard de classification et d'étiquetage des produits chimiques (p. ex. GHS). Veuillez vous reporter à la Section 2 de la FDS pour identifier les catégories de danger qui convient pour les rapports.

SARA 302 : Aucun composé chimique dans cette matière n'est soumis aux exigences de déclaration selon SARA Titre III, Section 302.

BYK-GO 8710

Version 2

Date de révision 02/19/2025

Date d'impression 04/30/2026

Aucun composé chimique dans cette matière n'est soumis aux exigences de déclaration selon SARA Titre III, Section 302.

SARA 313

: Si énuméré ci-dessous, ce produit contient le chimique(s) toxique sujet aux conditions de reportage de la section 313 du titre III des amendements de Superfund et de la Loi de Réautorisation de 1986 et 40 CFR partie 372

Cumène	98-82-8	1.5 %
1,2,4-Trimethylbenzene	95-63-6	16.8 %

Cette matière ne contient aucun composé chimique avec un numéro CAS connu qui dépasse les valeurs seuil (De Minimis) établies selon SARA Titre III, Section 313 et pour lesquelles une déclaration est nécessaire.

Loi sur l'Air Propre [Clean Air Act - USA]

Ce produit ne contient aucun polluant de l'air dangereux (HAP), au sens défini par "U.S. Clean Air Act Section 112 (40 CFR 61)".

Ce produit ne contient aucune substance chimique listée dans le U.S. Clean Air Act Section 112(r) for Accidental Release Prevention (40 CFR 68.130, Subpart F).

Ce produit ne contient aucune substance chimique listée dans le U.S. Clean Air Act Section 111 SOCM Intermediate or Final VOCs (40 CFR 60.489).

Non-volatile (poids) : 43.3 %
Méthode: 23 (20min/150°C)
DIN EN ISO 3251
L'information non-volatile n'est pas des spécifications.

Massachusetts Right To Know

Cumène	98-82-8
--------	---------

Pennsylvania Right To Know

Copolymère	Non attribuée
Solvant naphta aromatique léger (petrole)	64742-95-6
Cumène	98-82-8
Naphthalene	91-20-3
Chlorure de benzoyle	98-88-4
Ethylbenzène	100-41-4

New Jersey Right To Know

BYK-GO 8710

Version 2

Date de révision 02/19/2025

Date d'impression 04/30/2026

U.S.: Nombre Secret Commercial d'Enregistrement de New Jersey pour le produit (NJ TSRN) : Not available

Prop. 65 de la Californie

⚠️ AVERTISSEMENT: Ce produit peut vous exposer à des produits chimiques, y compris Cumène, Naphthalene, Ethylbenzène, Benzene, qui est/sont connus de l'état de la Californie pour causer le cancer, et Toluène, Benzene, qui est/sont connus de l'état de la Californie pour causer des malformations congénitales ou d'autres dommages reproductifs. Pour plus d'informations, accédez à www.P65Warnings.ca.gov.

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

- TSCA** : Dans l'inventaire de la TSCA ou conforme à la partie afférente concernant les substances actives
Les inventaires TSCA ne sont pas déclarables et ne figurent donc pas dans la liste active Inventaire TSCA. Ce produit contient une substance exempte de polymère non énuméré.
- Section 5a** : Aucune substance n'est soumise à une règle nouvelle d'utilisation importante.
- Section 4 / 12(b)** : Aucune substance n'est soumise aux exigences TSCA 12 (b) en matière de notification d'exportation.
- DSL** : Nous certifions que tous les composants sont énumérés sur le LIS LCPE.

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Date de révision : 02/19/2025

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommé désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.